



DAAC – Migrations en mémoires

Objectifs pédagogiques :

- Expression de la sensibilité et des opinions, respect des autres, éducation citoyenne à la diversité.
- Mobilisation d'outils numériques (recherche et traitement de données, création et communication).
- Expression écrite et orale (préparée et/ou spontanée).
- Analyser et comprendre les organisations humaines et les représentations du monde.
- Exercer son esprit critique, faire preuve de réflexion et de discernement.

Descriptif de l'action : Les élèves aborderont l'histoire sous l'angle des parcours migratoires, en mêlant un travail historique, journalistique et artistique les aidant à prendre conscience de l'univers pluriculturel dans lequel ils évoluent.

Ils iront à la rencontre de ces histoires et parcours au travers d'une collecte d'entretiens auprès de témoins issus ou descendants de l'immigration, et/ou avec la mise en lumière d'un lieu de mémoire. Ces investigations, visites et rencontres serviront de base à des créations artistiques (théâtre, exposition, radio...), avec la possibilité de réaliser et de publier un journal de bord numérique sur le site du Rahmi.

Différentes étapes de l'action :

Temps de formation (pour enseignants) : Méthode de collecte de mémoire orale, appréhension des lieux de mémoire et utilisation du site rahmi.fr et son espace numérique de travail

Temps de sensibilisation : Contextualisation historique (prêt d'expositions, interventions en classe et ressources sur rahmi.fr) ; initiation méthodologie entretien ou représentation des lieux de mémoire

Inscriptions : sur l'application ADAGE

<http://www.ac-bordeaux.fr/cid149407/adage.html>

Renseignements :

-

Nicolas Charrié, Chargé de mission EAC-citoyenneté
Professeur relais musée Aquitaine/Centre Jean Moulin -
06.88.31.84.95 - nicolas.charrie@ac-bordeaux.fr

Citoyenneté



Temps de rencontre : Réalisation d'entretiens ou visite de lieu(x) ; puis, adaptation créative en ateliers artistiques (théâtre, radio, arts plastiques, musique, multimédia...)

Temps de restitution : Réalisation d'une œuvre collective (expositions, théâtre, BD, podcast, vidéo...) issue des travaux des étapes précédentes, puis publiée sur le site du Rahmi.

Niveaux concernés : collèges / Lycées

Financements : Les interventions des partenaires culturels, des artistes, des techniciens et des spécialistes ainsi que les prêts d'exposition et de ressources documentaires seront partiellement prises en charge par la DRAC (via le Rahmi), et aussi, lorsque c'est possible, par le conseil départemental (collèges)/régional (lycées). C'est l'établissement qui devra faire la demande de subvention à cette institution territoriale.

Financements propres de l'établissement :

Une partie des interventions artistiques et culturelles et des transports (déplacements dans les musées, aux archives, rencontres des témoins, etc.) en fonction des subventions obtenues.

Partenaires culturels :

Adhérents et membres du Rahmi (associations, institutions, artistes, médias, chercheurs, personnalités qualifiées), services d'archives départementales et territoriales, musées... et tout intervenant artistique potentiellement pertinent pour le projet (propositions des enseignants possibles)